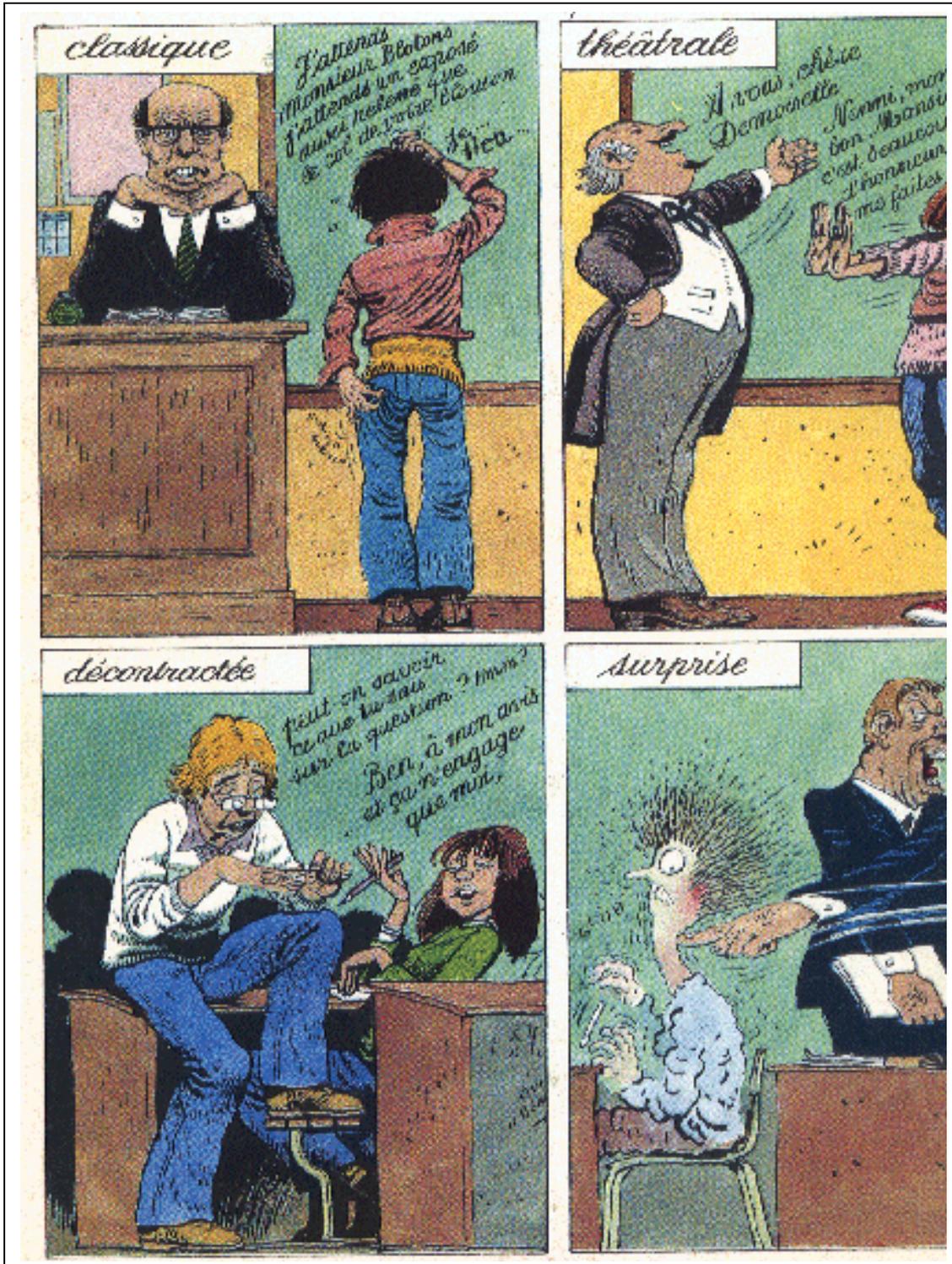


L'interrogation orale



Concepts

Evaluation normative (certificative): L'évaluation (traditionnelle) se fait par des devoirs écrits nettement séparés des cours et qui ont pour unique but de sanctionner un apprentissage géré par l'élève seul.

Evaluation formative: Cette évaluation serait destinée à être à la fois un moyen de régulation de l'apprentissage (individualiser le contenu, le rythme et les modalités d'apprentissage) et de sanction.

Modes d'évaluation formative

L'interrogation orale: On pose des questions au sujet d'une matière récente et limitée qui exigent des réponses immédiates.

L'interrogation écrite: On pose des questions qui demandent une réponse écrite élaborée.

Le questionnaire: On pose des questions structurées au moyen d'une grille ou de formulaires qui exigent des réponses écrites brèves.

Un sujet laissé pour compte par les pédagogues

“Für mündliche Leistungsüberprüfungen hat sich die fachdidaktische Forschung bisher kaum interessiert.” (aus: Fachdidaktik Chemie, Becker u. a. Aulis Verlag)¹

Intérêt général

- Il est pensable que l'oral figurant dans beaucoup de branches de l'examen de fin d'études sera généralisé un jour ou l'autre à toutes les branches
- “In Deutschland ist die mündliche Abiturprüfung als Abschlussreifepfung in den Prüfungsrichtlinien verbindlich festgeschrieben” (aus: Fachdidaktik Chemie, Becker u. a. Aulis Verlag)
- L'instruction de service du 6 juin 2008 sur l'évaluation des élèves prévoit impérativement que la note orale entre dans la note bilan
-

Intérêt pour l'élève

- Moyen pour une réussite ultérieure. Dans beaucoup d'universités étrangères, les épreuves orales sont déterminantes (p.ex, en Allemagne les Übungsscheine pour l'accès au Vordiplom sont décrochés par voie écrite, alors que le Vordiplom lui-même comporte en général des entrevues orales avec les professeurs)
- Moyen d'incitation au travail régulier.
(Les camarades de classe qui écoutent et jugent, plus que la note dispensée est un puissant stimulant)
- Moyen pour contrôler et raisonner ses connaissances techniques.

¹ Comme les pédagogues "de métier" ne semblent pas s'être penchés jusqu'ici sur ce chapitre essentiel de la réalité scolaire, et en absence de tout résultat de recherche sérieux publié dans la littérature, l'auteur tend à souligner que les pages suivantes sont uniquement le résultat de ses propres observations et expériences et doivent être lues comme telles.

Pédagogie pratique

- (l'oral bannit souvent l'apprentissage par coeur au profit d'une étude plus raisonnée, il révèle sans pitié les déficiences que l'élève a souvent peur de s'avouer à lui-même)
- Moyen pour perfectionner ses moyens d'expression
(l'oral force l'élève à penser dans la langue de la branche en question et à utiliser correctement le vocabulaire technique de cette branche)
 - Moyen pour gagner de la confiance en soi
(un succès dans une interrogation orale confirme que l'élève est sur la "bonne voie")
 - Moyen de correction
(un oral désastreux est peut-être le meilleur stimulant pour préparer mieux ou autrement le prochain devoir en classe; des déficiences dans l'oral incitent l'élève à repenser ses méthodes d'apprentissage)
 - Moyen de "traquer" la pensée du professeur
(le professeur "se révèle" plus par une discussion plus ou moins spontanée que par le cours magistral)
 - Moyen d'hierarchiser la matière
(l'essentiel de la matière est traité à l'oral)

Intérêt pour le professeur

- Il est forcé de maîtriser la matière.
- Il est forcé de poser des questions objectivement claires et en accord avec le savoir de l'élève, ce qui pourra profiter au bon déroulement du devoir suivant
- Il sent le "pouls" de la classe: ce que les élèves ont retenu de son cours et ce qu'ils en ont fait à domicile.
- Il peut évaluer si la matière de la leçon précédente a dépassé le niveau des élèves ou était trop facile, ce qui l'amènera à des rectifications indispensables.
- Il arrivera avec un peu d'habileté à mettre les élèves "dans le bain" pour mieux suivre la leçon en cours.
- Il peut profiter de l'interrogation orale pour se rappeler à soi-même ce qui est indispensable pour un bon exposé ultérieur.
- Il profitera de l'oral pour montrer qu'il attribue ses notes avec objectivité, sans parti-pris.
- Le fait même qu'une l'interrogation orale a lieu régulièrement est un facteur de discipline. S'il est vrai que la note orale ne doit en aucun cas être influencée par le manque de discipline d'un élève, on pourra combattre ce manque de discipline en sollicitant l'élève turbulent au même titre que les autres et en lui montrant que ce n'est pas en faisant le pitre qu'il sera dispensé des efforts nécessaires.

Quand interroger?

Certainement *au début de la leçon*, pour rappeler la matière de la leçon précédente et pour préparer la compréhension de la leçon à venir. Une vraie interrogation (à ne pas confondre avec le jeu des questions et réponses pendant le cours), menée en cours de leçon, risque d'entraver la fluidité du cours. En fin de leçon, l'interrogation sur la leçon elle-même est prématurée, puisque certains élèves assimilent plus lentement que les autres.

De préférence *à la fin d'une unité de cours achevée*. Certains élèves assimilent mieux si l'apprentissage leur paraît plus rationnel et plus satisfaisant, ce qui est sans doute le cas s'il peuvent apprendre un chapitre entier (pourvu qu'il ne soit pas trop long, ce que le professeur préviendra en le coupant en unités de cours plus petites)

De préférence *assez longtemps avant le devoir écrit*. Une interrogation avant le devoir écrit fait double emploi. Les élèves ont alors plutôt besoin d'explications ou de résumés de l'essentiel.

De préférence quand le professeur perçoit *un relâchement de l'attention* et de l'effort. Si ce relâchement n'est pas dû à un devoir dans une autre branche, l'interrogation orale est un bon moyen pour redresser la barre.

Éviter d'interroger, si l'élève a été *absent dans les 48 h précédant la leçon*, ou *s'il est bien connu que l'élève n'a pas su préparer la leçon correctement* (manifestation sportive, représentation théâtrale, enterrement, ...). Voici un domaine très sensible qui risque d'être exploité par les élèves!. Une tactique habile serait de ne jamais proclamer qu'on va surseoir à l'interrogation orale dans ces derniers cas, mais de le faire quand-même dans une limite raisonnable.

Je conseille *d'éviter d'interroger en fin de trimestre ou d'année* pour corriger éventuellement une note légèrement insuffisante. Avec le règlement de promotion actuellement en cours (possibilité de compensation si une certaine moyenne est atteinte), une telle interrogation risque d'être foncièrement injuste: L'élève à qui il manquera un point dans une branche au bilan final (pas nécessairement de 29 à 30!) pour pouvoir compenser ne sera certainement pas interrogé à ce moment, bien qu'il en ait grand besoin, puisque le bilan n'est pas prévisible avant l'inscription de toutes les notes!

Où interroger?

On pourra appeler l'élève au tableau ou le laisser en place.

Les deux méthodes ont des avantages et inconvénients:

Appeler au tableau donne à l'interrogation un caractère solennel et relève son importance. L'élève interrogé se sentira plus sollicité et devra articuler ses réponses vers la classe de manière audible et disciplinée.

Par contre une telle interrogation risque de dégénérer en un dialogue professeur-élève interrogé, le reste des élèves se sentent peu concernés, n'écoutent guère et perdent leur temps. La méthode possède une certaine inertie: S'il n'est rien à tirer de l'élève, le professeur y réfléchira à deux fois avant de le renvoyer et d'interroger un autre élève. Pour éviter le remue-ménage, il, préférera souvent continuer une interrogation inutile et chronophage!

Laisser l'élève en place possède l'avantage d'être une méthode plus versatile et rapide. Les autres élèves se trouveront plus sollicités, puisque l'interrogation ira dans leur direction et pourra à tout moment s'adresser à eux. Des élèves timides seront probablement mieux à l'aise si on les laisse en place et répondront mieux. Par contre une telle interrogation revêt un caractère plus casuel et incitera à moins de discipline de la part de l'élève interrogé.

Quels sont les types de questions ?

La question ouverte : Elle laisse à l'élève le souci de définir le prédicat.

Exemple : Quelle est la formule générale d'un hydracide ?

La pseudo-question : Elle présente une affirmation sous forme d'une question. Elle est uniquement utile comme rappel servant à introduire une question ouverte.

Exemple : Le précipité ne virait-il pas au noir ?

La question rhétorique : Elle essaie d'amener l'élève à partager son point de vue en feignant de s'en rapporter à son jugement ou à sa sensibilité. Elle est utile pour ne pas faire dévier le sujet de l'essentiel. Elle risque de casser l'argumentation d'un élève et de le décourager.

Exemple : Est-ce que cela possède un intérêt de s'attarder sur ce détail ?

L'anacoénose : Elle demande conseil à l'élève afin de l'amener à entrer dans son point de vue. C'est une technique habile.

Exemple : D'après toi, combien de fois crois tu qu'il faille répéter les valences pour les connaître parfaitement ?

La synchorèse : Elle prend comme juge l'élève et accepte le risque, pour mieux persuader, de s'en remettre à sa bonne volonté. C'est une technique habile.

Exemple : Pensez-vous que j'aie omis un point essentiel ?

Comment faire accepter l'interrogation et la rendre efficace ?

L'interrogation se laissera guider par les règles de fair-play:

Questions claires.

Questions portant sur la matière à étudier.

Questions portant sur tous les aspects de la matière à étudier.

Questions en nombre suffisant pour obtenir une note significative et non fortuite.

Questions de difficulté semblable pour tous les élèves interrogés

Questions de difficulté croissante pour un élève interrogé

Questions évitant une sommation ou un ultimatum

Questions évitant l'ironie blessante

Questions faisant sentir des ressentiments personnels

Questions visant essentiellement à extorquer un aveu de la part de l'élève

Comment réagir dans des situations précises ?

Voici quelques scénarios typiques. Si le professeur se laisse guider par les règles de fair-play esquissées, il aura cependant assez de sensibilité pour *nuancer* ces règles selon les cas rencontrés.

Les divers scénarios sont d'abord discutés, puis je conseille une réaction de la part du professeur (sans garantie de succès vu la diversité des situations rencontrées et des élèves interrogés):

Comment interroger?

Voici quelques scénarios typiquement rencontrés. Si le professeur se laisse guider par les règles de fair-play esquissées, il aura cependant assez de sensibilité pour *nuancer* ces règles selon les cas rencontrés.

Les divers scénarios sont d'abord discutés, puis je conseille une réaction de la part du professeur (sans garantie de succès vu la diversité des situations rencontrées et des élèves interrogés):

1er scénario: L'élève prétend qu'il n'a rien compris et donc rien su apprendre

- *Moins:* L'élève essaie de culpabiliser le professeur tout en essayant de se défaire de sa responsabilité.
- *Plus:* L'élève n'a vraiment rien compris parce qu'il n'avait pas fait attention ou parce que le professeur avait mal expliqué
- *Réaction:* Ne pas se laisser culpabiliser. Faire observer que même si n'a rien compris, on n'est pas dispensé à faire l'effort de mémoriser. Poser des questions simples contrôlant d'abord uniquement l'effort de mémorisation et partir de là pour expliquer la matière de nouveau tout en interrogeant. Ne pas perdre son temps en cas de paresse évidente.

2e scénario: L'élève reste parfaitement muet tout en ayant l'air de chercher une réponse

- *Moins:* L'élève essaie de faire croire qu'il a étudié, mais qu'il ne retrouve pas sa réponse.
- *Plus:* L'élève est bloqué parce qu'il n'a pas compris la formulation de la question ou parce qu'il a tout étudié, sauf cette question ou encore parce qu'il a peur
- *Réaction:* Ne pas donner la bonne réponse et faire comme si l'élève l'avait trouvée lui-même. Déterminer par d'autres questions plus faciles si l'élève a été paresseux ou non. En cas de non-paresse, essayer de redonner de l'assurance à l'élève en partant de questions très faciles. Ne pas perdre son temps en cas de paresse évidente.

3e scénario: L'élève tombe dans la rhétorique : il répond n'importe quoi avec aplomb et désinvolture

- *Moins:* L'élève essaie de faire croire qu'il a étudié.
- *Plus:* L'élève ne réfléchit pas avant de parler ou il a une approche illogique de la matière.

Pédagogie pratique

- *Réaction*: Ne pas laisser dévier le sujet. Couper les platitudes par des questions précises. Enjoindre à l'élève de prendre le temps de répondre, puis essayer une approche de la question posée par questions successives et plus simples. Ne pas perdre son temps en cas de paresse évidente.

4e scénario: L'élève se sert de ruses esthétiques pour cacher la piètre qualité des réponses sous une forme travaillée

- *Moins*: L'élève n'a ni compris, ni appris la matière, mais il arrive à masquer cela en parlant bien et en faisant dévier le sujet.
- *Plus*: L'élève a compris la matière, mais il ne l'a pas apprise. Il est arrivé à masquer cela en parlant bien et en faisant dévier le sujet.
 - *Réaction*: Laisser parler, mais revenir aux réponses faibles par après afin de les redresser.

5e scénario: L'élève récite par coeur tout le chapitre d'où la question est extraite

- *Moins*: L'élève n'a rien compris, mais uniquement mémorisé.
- *Plus*: L'élève a compris la matière, mais il n'a pas confiance en ses moyens d'expression ou il se sent plus sécurisé à réciter le texte mémorisé.
- *Réaction*: Contrôler par quelques brèves questions si l'élève a compris. Sinon, ne pas blâmer l'élève, mais lui montrer qu'on apprécie son application tout en souhaitant qu'il s'y prenne autrement. Essayer une approche de la question posée par questions successives et plus simples

6e scénario: L'élève montre de l'auto-ironie, tout en ne sachant pas sa matière

- *Moins*: L'élève n'a rien compris, il essaie de faire croire qu'il a oublié ou qu'il n'a pas appris au fond.
- *Plus*: L'élève n'a pas appris la matière, il essaie de faire croire qu'il a un mauvais jour ou qu'il a oublié.
 - *Réaction*: Poursuivre l'interrogation pour qu'il arrive au bout de sa petite supercherie

7e scénario: L'élève ne répond qu'aux questions faciles (énumérations, descriptions..)

- *Moins*: L'élève a appris superficiellement.
- *Plus*: L'élève a peur de s'aventurer sur un terrain glissant où il risquerait de se compromettre vis-à-vis de ses camarades de classe.
- *Réaction*: Essayer une approche de la question difficile par questions successives et suggestives en marquant sa satisfaction à chaque réponse correcte.

8e scénario: L'élève me répond qu'aux questions "intelligentes" qui ne demandent pas de mémorisation

- *Moins*: L'élève n'a pas étudié la matière, mais bien compris les explications données dans la leçon précédente.
- *Plus*: L'élève veut en imposer à ses camarades de classe en dédaignant les questions "évidentes".
- *Réaction*: Tout en louant l'élève pour sa bonne compréhension de la matière, insister sur les questions de mémorisation en leur accordant plus d'importance que normalement.

9e scénario: L'élève présente des objections ou réfute des points précis de la matière

- *Moins:* L'élève n'a pas étudié la matière et veut faire dévier le sujet
- *Plus:* L'élève connaît la matière et ses objections sont fondées.
- *Réaction:* Tout en discutant les objections, contrôler discrètement, si la matière interrogée est comprise et étudiée et séparer ensuite nettement la réaction à l'objection et l'évaluation.

10e scénario: L'élève répond en utilisant un langage négligent

- *Moins:* L'élève n'est pas maître de ses moyens d'expression.
- *Plus:* L'élève veut en imposer à ses camarades de classes et se donner un air de supériorité et d'indépendance
- *Réaction:* Forcer des réponses dans un langage correct, à défaut blâmer et faire réciter des passages textuellement.

11e scénario: L'élève prétend que ce n'est pas de sa faute, s'il ne peut répondre.

- *Moins:* L'élève n'a rien appris.
- *Plus:* Les raisons invoquées paraissent sérieuses (lunettes cassées, maladie, ..) ou plausibles (matière mal expliquée par une tierce personne, difficultés domestiques,..)
- *Réaction:* Cas difficile, en cas de doute sérieux surseoir à l'interrogation tout en disant vouloir faire le contrôle la prochaine fois. Interroger de nouveau quelque temps après quand les raisons d'esquive ne pourront plus être invoquées.

12e scénario: L'élève ne sait pas répondre à certaines questions alors que pour d'autres il manifeste beaucoup de spontanéité en sachant plus que ce qui a été traité en classe

- *Moins:* L'élève n'a pas étudié consciencieusement.
- *Plus:* L'élève est intelligent et intéressé.
- *Réaction:* Nous avons besoin, en sciences, d'élèves intéressés. Sans pour autant passer entièrement l'éponge sur les déficiences de cet élève, montrer qu'on apprécie son intérêt.

13e scénario: L'élève engage le professeur dans un débat contradictoire

- *Moins:* L'élève n'a pas étudié consciencieusement et veut en détourner l'attention.
- *Plus:* L'élève est intéressé et il a effectivement trouvé des fautes dans l'exposé du professeur.
- *Réaction:* Le professeur doit aller au fond des choses. S'il a tort, il doit être à la hauteur pour avouer ses torts et reprendre ensuite la situation en mains, sinon, il tranchera rapidement le débat pour revenir à sa question initiale.

14e scénario: L'élève répond correctement à toutes les questions et il en sait même plus

- *Plus:* L'élève est consciencieux, intelligent et intéressé.

- *Réaction*: Le professeur doit être à la hauteur pour discuter avec cet élève des points qu'il a soulevé.

Evaluer dans quel but?

Les bénéfices d'une interrogation orale pour l'élève et pour le professeur sont multiples (voir avant). À mon avis *le but principal visé par l'évaluation* devrait être de contrôler *si l'élève a étudié sérieusement*. Accessoirement, il sera évidemment évalué *ce qu'il a vraiment assimilé et compris*.

Si l'élève a des difficultés de compréhension, cela pourra venir de lui-même ou du professeur qui aura mal expliqué. Venant de lui-même, la seule méthode (pénible!) pour vaincre ces difficultés c'est d'être encouragé d'étudier (même si tout n'est pas compris!), la compréhension se déclarerant parfois *après* avoir étudié sérieusement les éléments nécessaires. Les difficultés de compréhension venant d'une mauvaise explication du professeur, celui-ci aura évidemment mauvaise grâce à en tenir rigueur à l'élève: c'est à lui-même d'amender son exposé!

Comment évaluer?

Par suite des considérations sur le but de l'interrogation, je préconise le système suivant:

Si l'élève n'a pas étudié et rien compris, la note sera insuffisante.

Si l'élève n'a pas étudié, mais compris, la note sera limite

Si l'élève a étudié, mais pas compris, la note sera faiblement satisfaisante

Si l'élève a étudié et tout compris, la note sera bonne

D'après la circulaire Linster, la note orale pourra intervenir pour plus ou moins quatre points sur la note finale. Deux élèves partant de la même note écrite pourront donc voir différer leurs notes finales au plus de 13 % à cause de l'oral, ce qui est considérable, mais justifié!

Quelles suites donner à l'interrogation?

Voici la méthode que je préconise:

Si l'élève n'avait pas étudié ni compris, une punition écrite (qui le force à passer en revue la matière) suivie d'une seconde interrogation de contrôle

Si l'élève n'avait pas étudié, mais compris, la certitude pour lui d'être interrogé dans une des prochaines leçons dans l'unique but de contrôler son application. Si alors l'élève aura étudié, l'affaire est close sans évaluation, sinon il aura une punition écrite conséquente.

Si l'élève avait étudié, mais pas compris, il ne faut surtout pas déprécier son effort mais essayer au moins de l'aider en expliquant de nouveau et soigneusement le même sujet.

Si l'élève avait étudié et tout compris, montrer de l'estime et de la satisfaction à son égard

Pédagogie pratique

Règlement grand-ducal du 14 juillet 2005 déterminant l'évaluation et la promotion des élèves de l'enseignement secondaire technique et de l'enseignement secondaire,
(Mém. A-115 du 29.7.2005, p. 1950)

modifié par :

Règlement grand-ducal du 1^{er} septembre 2006
(Mém. A-165 du 11.9.2006, p. 3040)

Texte coordonné

Art. 1^{er}. - L'évaluation

-
2. Les compétences sont évaluées par des épreuves. Ce sont d'une part les devoirs en classe, d'autre part les contrôles à savoir les interrogations écrites ou orales, les travaux en classe, les appréciations de la préparation des travaux et devoirs à domicile de l'élève. Les modalités de l'évaluation sont fixées par le ministre, celles concernant le régime professionnel sur avis des chambres professionnelles.
 3. L'évaluation est exprimée par une note échelonnée de 60 à 01 points. Est considérée comme note suffisante toute note supérieure ou égale à 30 points, comme note insuffisante toute note inférieure à 30 points.
La note trimestrielle est la moyenne des notes des devoirs en classe. Cette moyenne peut être ajustée de plus ou moins 4 points en fonction de la note obtenue lors des contrôles. Si la branche est composée de plusieurs matières, la note trimestrielle ou semestrielle de la branche est la moyenne des notes trimestrielles ou semestrielles des matières.
La note annuelle d'une branche est la moyenne des notes trimestrielles ou semestrielles; chaque trimestre ou semestre pendant lequel la branche a été enseignée compte à part égale.
 4. La moyenne générale annuelle est la moyenne arithmétique de toutes les notes annuelles des branches. Si la grille d'horaires de la classe prévoit des coefficients, la moyenne générale annuelle est pondérée.
Pour le calcul des notes annuelles et de la moyenne générale annuelle, les fractions de points sont arrondies à l'unité supérieure.
-

Instruction ministérielle du 6 juin 2008 sur l'évaluation des élèves (remplaçant l'instruction de service du 8 avril 2002)

.....

4. Les contrôles

Les interrogations écrites, orales ou pratiques ne peuvent porter que sur la préparation à domicile imposée pour le jour où le contrôle a lieu. La matière y relative est communiquée à l'avance aux élèves et inscrite dans le livre de classe. Un tel contrôle ne peut excéder une durée d'une demi-heure.

**Les notes obtenues au cours des différents contrôles sont communiquées aux élèves, immédiatement lors des interrogations orales, dans un délai d'une semaine et au plus tard la veille du devoir en classe suivant pour les autres interrogations.*

**Pour les classes du cycle inférieur de l'enseignement secondaire technique et les classes de la division inférieure de l'enseignement secondaire, les notes attribuées lors des contrôles sont inscrites au carnet de liaison.*

Le titulaire peut substituer la note moyenne de plusieurs contrôles à une note de devoir en classe. Cette substitution peut s'appliquer à un unique devoir en classe par trimestre ou semestre à condition que le nombre de devoirs en classe soit au moins égal à 2 et que le titulaire en ait informé les élèves au début du trimestre ou semestre.

5. La note trimestrielle ou semestrielle

Toute note est déterminée sur base d'au moins un devoir en classe et d'au moins un contrôle. Elle est égale à la moyenne, arrondie à l'unité supérieure, des notes de tous les devoirs, et ajustée par la note obtenue lors des contrôles. Cet ajustement ne peut dépasser la valeur de 4 points, tant en valeur positive qu'en valeur négative.

Sur proposition des commissions nationales pour les programmes, des dispositions spécifiques concernant la prise en compte des travaux pratiques et des épreuves orales peuvent être arrêtées. Ces dispositions sont publiées dans 'Horaires et programmes' et portées à la connaissance des élèves par les titulaires des branches concernées au début de l'année scolaire.

Pédagogie pratique

Point 4 :

Dans les branches à un seul devoir par trimestre, **l'interrogation écrite peut donc compter pour la moitié des points** ! Il est à se demander, si la chose reste valable pour toutes les classes de premières où l'oral n'est pas réglementé séparément. Dans ce cas, de simples interrogations écrites pourraient très bien **décider de la promotion** d'un élève, et ceci en toute légalité ! On imaginera le tollé dans les médias, si un élève échoue à l'examen de première suite à deux interrogations écrites de moins d'une heure de cours !

Point 5 :

Ici le texte se transforme en cauchemar ! Ce dernier extrait veut dire en clair qu'il faut faire *au moins un contrôle* (oral, écrit ou pratique).

Dans une classe de 29 élèves qui a une heure de cours par semaine, il restera environ 11 heures de cours par trimestre. 1 heure est perdue pour la prise de contact, 2 heures sont perdues pour le devoir et la correction du devoir, restent $11-3=8$ heures de cours.

A raison de 7 minutes d'interrogation orale par élève, ce qui est vraiment peu pour se faire un jugement tant soit peu objectif, $29 \times 7 = 203$ minutes sont « perdues » donc 4 heures de cours. Restent en tout et pour tout $8-4 = 4$ heures de cours pour tout le trimestre!

On pourrait cependant faire aussi un contrôle écrit d'environ $\frac{1}{2}$ heure qui devrait encore être corrigé, d'où la perte d'une heure de cours et il resterait dans ce cas $8-1 = 7$ heures de cours.

Dans une telle classe, nous avons ainsi deux alternatives pour rester dans la légalité :

1) **Accepter un reste de 4 (!) heures de cours par trimestre et pratiquer une interrogation orale sérieuse et individualisée.**

ou bien...

2) **s'accommoder de 7 heures de cours et distribuer obligatoirement une interrogation écrite « Blitzprüfung , de sinistre mémoire» par trimestre,**

Voilà deux perspectives qui peuvent très bien donner des nuits blanches à un professeur consciencieux et bien intentionné :

Το χρημα των νυκτων οσον .. απεραντων
Les nuits sont tellement... interminables (extrait d'un texte grec ancien)



Vor- und Nachteile der Notengebung

Lehrermeinungen zu Leistungen (KRAMPEN 1987):

1. *Sozial orientierte* Lehrerkommentare wirken bei leistungsschwächeren Schülern deutlich negativ, bei leistungsstärkeren neutral oder leicht positiv.
2. An einem *sachlichen Standard* orientierte Lehrerkommentare wirken in der Tendenz bei allen Schülern positiv, ohne dass eine bestimmte Leistungsgruppe deutlich von ihnen profitiert.
3. *Individuell orientierte* Lehrerkommentare wirken ebenfalls bei allen Schülern tendenziell positiv, am meisten profitieren davon die leistungsschwächeren.
4. (Ziffern-)Zensur und Zeugnis sind unersetzlich. Es gibt kein anderes Instrument, das als eindeutige Bescheinigung in geschriebener Form und von amtlichem Charakter gesellschaftlich anerkannt würde
5. Notenzeugnisse haben Tradition. Sie sind den Eltern und den Erwachsenen generell aus der eigenen Schulzeit vertraut und sind ihnen deshalb vertrauenswürdig.

Mängel der Notengebung

Noten also sind schlecht oder unbrauchbar, denn:

1. Verschiedene Lehrkräfte bewerten dieselbe Arbeit unterschiedlich.
2. Die Lehrkraft hat die Tendenz, dieselbe Arbeit zu verschiedenen Zeitpunkten unterschiedlich zu bewerten.
3. Es ist keineswegs klar, was mit einer Note zum Ausdruck gebracht wird.
4. Die gängige Benotungspraxis hat viele unerwünschte Nebeneffekte.
5. Noten sind zur Beurteilung bestimmter Sachverhalte ungeeignet.
6. Notenarithmetik ist mathematisch unzulässig.

Vorteile mündlicher Noten

1. Sie eignen sich besser als schriftliche Leistungen zur Erfassung einer Kontinuität des Lernens.
2. Der Lehrer kann flexibel nachfragen und helfen, wodurch die Leistung genauer feststellbar ist als bei einer Klassenarbeit.
3. Bei mündlichen Prüfungen erfolgt unmittelbare Rückmeldung.
4. Mündliche Noten bieten denjenigen Schülern noch eine Chance, die bei schriftlichen Überprüfungen wegen Angst oder großer Aufregung unter ihren Möglichkeiten bleiben.
5. Bei mündlichen Prüfungen besteht kein dauernder Zwang zu direktem sozialen Vergleich. Der Schüler wird an sich selbst gemessen, die individuelle Bezugsnorm rückt in den Vordergrund.
6. Besondere Beiträge und Kreativität außer der Reihe kann gewürdigt und mit einer guten mündlichen Note belohnt werden.
7. Mündliche Noten bieten Anreize zur Unterrichtsbeteiligung.

Nachteile mündlicher Noten

1. Die mündliche Leistungsüberprüfung bezieht sich auf eine flüchtige, einmalige und einzigartige Situation. Sie erlaubt keinen direkten Vergleich mit anderen Leistungen, der Lehrer muss rasch entscheiden.
2. Mündliche Noten beruhen auf Schätzurteilen. Sie sind weniger exakt und valide als schriftliche Noten, die sich aus Punkte- bzw. Fehlerzahl ergeben. Der Ermessensspielraum für den Lehrer ist sehr groß.
3. Erinnerungslücken oder -verfälschungen durch besonders herausragende Ereignisse können die Benotung mündlicher Leistungen verfälschen, da zwischen der Leistung selbst und der Benotung ein mehr oder weniger langer Zeitraum liegt.
4. Die Gefahr unbewusster subjektiver Einflüsse ist besonders groß. Ein Schüler, der gut reden und flüssig formulieren kann, wird oft besser eingeschätzt als ein Schüler, der inhaltlich zwar dasselbe sagt, dessen Ausdrucksfähigkeit aber geringer ist. Auch wirkt sich oftmals eine quantitativ hohe

Unterrichtsbeteiligung bei der mündlichen Fachnote aus, obwohl nur die Qualität der Beiträge zählen soll.

5. Mündliche Noten unterliegen einem Erwartungseffekt: Ein Lehrer erwartet die mündliche Note im gleichen Bereich wie die schriftliche Leistung. Nur bei starken Diskrepanzen werden stark unterschiedliche schriftliche und mündliche Noten gegeben, wobei die mündlichen Noten de facto nur den Ausschlag für das Auf- und Abrunden der schriftlichen Noten geben.

Alternative Leistungsbeschreibungen

1. Noten mit und ohne explizite Bezugsnormen,
2. Lernberichte,
3. fakultative wie nicht-fakultative Beurteilungsgespräche,
4. Orientierungsarbeiten zur Standortbestimmung,
5. Selbstbeurteilungen der Schülerinnen und Schüler,
6. Zeugnisse mit lernzielbezogenen Wortetiketten,
7. Zeugnisse mit lernzielbezogenen Wortetiketten für Beurteilung des Lernprozesses und der Leistung

Vorteile von Ziffernnoten

1. Eine Skala von sechs Noten erlaubt die Beschreibung einer Normalverteilung in der Klasse.
2. Die Ziffernzensur ist kurz und eindeutig und der einfachste und bequemste Ausdruck für den Wert einer Leistung im Verhältnis zu anderen Leistungen. Sie hält nüchtern und rationell verdichtete Tatbestände fest. Sie ist allgemein verständlich und eine konzentrierte Form der schulischen Bewertung. Die Probleme der Ausdeutung sind gering.
3. Der Wert der Note erweist sich besonders in ihrer zweckdienlichen Eigenschaft als Berechtigungs- und Auslesefaktor. Das Mittel der Zahl gilt hierbei als relativ schnell, handlich und gerecht.
4. Die Note ist informativ und daher ein geeignetes Mittel der Benachrichtigung. Sie schafft feste Anhaltspunkte für Schüler, Eltern, Lehrer und außerschulische Institutionen. Das Schema lässt sich auf ökonomische Weise einsetzen und kommunizieren.
5. Durch den Zensurenzwang ist der Lehrer genötigt, seine Schulkinder eingehend und intensiv zu beobachten und zu vergleichen.
6. Die (Ziffern-)Zensur ist ein adäquates Erziehungsmittel. Die Note weckt im Schüler Selbstvertrauen, gibt ihm Selbstbestätigung, dient ihm als Ansporn, fordert ihn zur intensiven Arbeit heraus und ist ein wichtiger Faktor der Leistungssteigerung. (allerdings eher bei guten als bei schlechten Schülern)
7. Das Notenschema ist ein öffentlicher Standard und wird nicht nur in der Schule verwendeten Notenzeugnisse haben Tradition. Sie sind den Eltern und den Erwachsenen generell aus der eigenen Schulzeit vertraut und sind ihnen deshalb vertrauenswürdig.

Nachteile von Ziffernnoten

1. Ziffernzensuren schließen individuelle Bewertungen aus, weil sie einen gleichen Maßstab für alle Kinder verlangen.
2. Ziffernzensuren ziehen das Interesse von der Sache ab und richten es auf ein Belohnungs- und Bestrafungssystem mit sechs Stufen.
3. Ziffernzensuren belohnen die leistungsstärkeren Schüler und demotivieren die leistungsschwächeren.
4. Ziffernzensuren informieren weder Kinder noch Eltern über den individuellen Lernweg, die Lernmöglichkeiten und die Lernperspektiven des Kindes.
5. Ziffernzensuren schaffen in der Klasse eine Rangfolge und fördern damit konkurrierendes Lernen.
6. Ziffernzensuren richten die Aufmerksamkeit auf die Lernprodukte, ohne ihr Zustandekommen, also die tatsächliche Leistung würdigen zu können
7. Ziffernzensuren fördern charakterliche Fehlhaltungen (Überheblichkeit der "Besseren", Unehrllichkeit, ... Leistungsangst)
8. Ziffernzensuren lenken Lehrer und Schüler immer wieder von der Lernarbeit ab, Sie stören den Lernprozess.